



Crédin



45 Place Abbé Royer
56580 CRÉDIN

☎ 02.97.38.97.33

✉ mairie@credin.bzh

Site : www.credin.bzh

4 Avril 2025



Horaires

Ouverture

MAIRIE

Lundi	Fermée	13h45 à 16h
Mardi	9h à 12h30	13h45 à 16h
Mercredi	9h à 12h30	13h45 à 16h
Jeudi	9h à 12h30	13h45 à 16h
Vendredi	9h à 12h30	13h45 à 16h
Samedi	9h à 12h30	Fermée

15

SAMU

17

POLICE

18

POMPIERS



TAXI Jean-Yves LE NET

02.97.38.61.01

06.80.88.41.64

ASSISTANCE

TAXIVY

Aymeric

LE MOING 06.62.16.13.19



TAXI

PRESSE LOCALE



OUEST FRANCE

Annick LEMERCIER 06.88.79.13.04

LE TÉLÉGRAMME

Patricia MOISAN 06.62.48.51.84

LA GAZETTE

Perrine MULLER 06.45.11.10.03

Centre Culturel

☎ 02.97.38.96.66

centreculturel@credin.bzh

Mardi 9h à 12h

13h30 à 19h

Mercredi

et Samedi

9h à 12h

LE POINT
VIRULE

Réseau des Médiathèques



Centre
culturel de Crédin

BRICOLAGE
de PRINTEMPS

MERCREDI 16 AVRIL

10h - 12h

Gratuit sur inscription
À partir de 6 ans

Centre culturel de Crédin

02 97 38 96 66

centreculturel@credin.bzh



TOURNOI DE PÂQUES

Organisé par les bleuets de Crédin

Lundi 21 avril 2025

Inscription à partir de 9h00
Tirage au sort à 10h30

141 rue Saint-Yves 56580 Crédin

6 joueurs + 1 remplaçant
Pré-inscription avant le 14 avril : 35€
Sur place : 40€

More Info :

Les bleuets de Crédin

lesbleuetsdecredin@gmail.com

Entrée Gratuite

Buvette et restauration sur place



L'Élevage LE GUEVELLO

procèdera comme les années passées à une **distribution gratuite de compost** à l'intention des jardiniers. Ce produit valorise les massifs de fleurs, les potagers et les pelouses. Les personnes intéressées pourront se présenter à la station de traitement du Mené :

Vendredi 4 Avril de 14h30 à 19h00

Merci de respecter les horaires.

Compte rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2025

APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024

À compter de cette année, le conseil municipal vote un compte financier unique et non deux documents (compte de gestion dressé par le trésorier et compte administratif dressé par la commune).

Les résultats des comptes financiers 2024 se présentent ainsi :

Budget commune

Section	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	1 025 496.32 €	1 664 770.58 €	639 274.26 €
Investissement	820 900.62 €	1 197 867 14 €	376 966.52 €

Budget Lotissement du Soleil levant

Section	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	309 994.69 €	311 792.47 €	1 797.78 €
Investissement	259 923.78 €	231 436.25 €	28 487.53 €

BILAN DES SALLES COMMUNALES 2024

Le point a été fait sur le coût des salles communales. Pour l'année 2024, le déficit global des salles est de 111 692.09 € contre 113 725.32 € en 2023.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement de 2024 du budget communal de la manière suivante :

Report en section de fonctionnement : 342 260 € Affectation en investissement : 297 014.26 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux tels que l'année dernière soit :

- taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants : 11.67%, taxe foncière sur les propriétés bâties : 32.68 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties : 44.40 %.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

Le Conseil approuve les budgets primitifs 2025 :

Budget commune :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 317 960 €	1 317 960 €
Investissement	1 179 242.78 €	1 179 242.78 €

En investissement, les principales dépenses portent sur l'acquisition de divers matériels (robots de tonte, cuve à fioul, signalisation, etc.) pour 95 000 €, l'extension du système de vidéo surveillance pour 30 000 €, la rénovation de l'éclairage public pour 88 125 €, la rénovation énergétique du complexe sportif pour 160 000 €, le programme de voirie pour 325 300 €, la rénovation du local jeune pour 203 300 €, les travaux dans le bâtiment des services techniques pour 51 633 € et la finalisation de la glisse universelle pour 70 000 €

Budget Lotissement du Soleil levant :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	470 483.78 €	470 483.78 €
Investissement	473 122.90 €	473 122.90 €

AUTRES DÉCISIONS ET POINTS ABORDÉS

Le Conseil a autorisé le maire à signer un contrat de maîtrise d'ouvrage avec Morbihan Energies pour la rénovation énergétique du complexe sportif, du boulodrome et du centre culturel.

Une subvention d'équilibre de 5 800 € a été attribuée au CCAS.

Le conseil a acté la vente du lot N° 4 du lotissement du Soleil Levant, ce qui porte à 7 le nombre de lots vendus sur les 21 commercialisés.

L'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2025 reste inchangée par rapport à 2024 soit : 126.91 €.

Des travaux sur le réseau d'eaux usées ont été réalisés dans la rue Saint-Pierre.

Les travaux d'électrification du lotissement du Soleil levant seront terminés fin avril.

Les travaux d'enrobés de la glisse universelle sont terminés. Il reste à réaliser les marquages.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2025

Associations	Subventions 2025
Amicale des donneurs de sang	100 €
Amicale des sapeurs pompiers de Rohan	200 €
Apel école Saint Yves	4 000 €
Apel école primaire Jeanne d'Arc	200 €
APE école de la ville Moisan	200 €
Banque Alimentaire du Morbihan	200 €
Canoë Kayak Club de Rohan	100 €
Club de Judo de Crédin	1 000 €
Comice agricole Pays de l'Oust et de Lié	300 €
Comité de jumelage	1 000 €
Comité des fêtes	500 €
Cyclo Club de Régigny	150 €
Eclat de soleil pour Leïna (enfant de Crédin atteinte du Syndrome Phelan McDermid, maladie génétique rare)	500 €
Ensemble Harmonisons pour animer durablement (Asso ephad Crédin)	700 €
FNACA Crédin	500 €
Glen Höël -Enfance maltraitée	200 €
Les Bleuets	1 900 €
Les chevaliers de Rohan (section Badminton)	150 €
Les restaurants du cœur	200 €
Reg'alade (escaldade Régigny)	150 €
Sports et Loisirs Crédin	1 000 €
Union nationale des combattants secteur de Rohan	500 €
TOTAUX	13 750 €